

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 44 (1906)  
**Heft:** 39

**Artikel:** Les trois coups  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-203672>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de race, heureux de porter l'uniforme et de vivre de la vie des camps. Par malheur pour lui, il était affligé d'une légère infirmité : il avait toujours soif. Ses «plumets» étaient même légendaires. Mais, comme il faisait son service de son mieux et que son humeur joviale ragaillardissait toute la batterie, ses chefs fermaient les yeux sur ce qu'il appelait philosophiquement ses «petites misères».

Une fois, cependant, Boutillon attrapa quatre jours de violon. Voici comment :

Depuis quarante-huit heures, l'assoiffé trompette n'avait pas répondu à l'appel, lorsqu'on le vit revenir le képi à l'envers, les bras ballants, son cornet à piston lui battant le bas du dos, et l'air glorieux tout de même. Le chef de sa batterie ne pouvant tirer un mot de lui, le commandant de la place de Bière ordonna qu'on le lui amenât.

— Trompette Boutillon, lui demanda-t-il, qu'êtes-vous devenu pendant ces deux jours ?

— Vous dites ? mon colonel, fit Boutillon de son ton bonasse, mais d'une voix légèrement pâteuse.

— Où avez-vous été ?

— Eh bien, colonel, si on vous le demande, dites-leur que vous n'en savez rien.

On prétend que le colonel lui-même ne put s'empêcher de sourire.

J'oublie de dire que cela se passait il y a cinquante-deux ans et six mois. V. F.

### Les trois coups.

« Mesdames et messieurs, en scène ! »

L'appel du régisseur a retenti.

Jeudi 27, le Théâtre du Peuple nous donna *La Robe rouge*, de Brieux. D'importantes transformations ont été apportées à l'organisation du Théâtre du Peuple, soit pour assurer une interprétation meilleure et une mise en scène plus soignée, soit pour répondre à certains désirs légitimes du public, touchant la durée des entr'actes et le confort de la salle et des sièges. La représentation eut un très vif succès. Demain, dimanche, deuxième.

\*

Demain soir dimanche, également, ce sera le tour de la *Muse* de donner sa première représentation de la saison. Elle nous jouera deux comédies gaies et de bon goût : Un acte de Daniel Riche, *La Visite*, et trois actes de Brisson et Sylvane, *Disparu*. Cette dernière est paraît-il un petit chef-d'œuvre en son genre. Un éclat de rire.

Gage qu'il ne restera pas une place vide.

**Une circonstance atténuante.** — Au tribunal de police :

— Accusé, avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense ?

— Oui, monsieur le président, je prie le tribunal de bien vouloir admettre comme une circonstance atténuante le jeune âge de mon défenseur.

**A la consultation.** — Le docteur à Mme Patet, qui est venue le consulter pour son mari :

— M. Patet, n'est-il pas vrai, est un lymphatique ?

— Non, monsieur, il n'est d'aucune autre société que de la gymnastique.

### Un grand incendie d'autrefois.

**L**'ÉTÉ que nous venons de passer fut particulièrement fertile en incendies. La sécheresse exceptionnelle de cette année est certainement pour la grande part dans le nombre non moins exceptionnel de ces sinistres, mais il y eut les causes ordinaires et aussi la «manie incendiaire» qui, depuis quelque temps, semble sévir dans notre pays.

Tout cela redonne de l'actualité aux lignes suivantes.

Nous avons trouvé, dans un ancien registre, le compte rendu détaillé d'un grand incendie qui consuma presque entièrement le village de Lon-

girod le 14 mai 1788 ; 35 maisons furent détruites, 11 bâtiments, y compris l'église et la cure, échappèrent au désastre ; 42 familles furent ainsi sans asile ; les pertes subies s'élèverent à 141,273 florins soit environ 84,764 francs de notre monnaie.

Dans ces tristes circonstances deux hommes firent preuve d'un dévouement remarquable : l'assesseur baillival Boinod, châtelain d'Aubonne, et le pasteur de Longirod, R. Wenger.

Nous donnons ici quelques extraits de ce document où l'on retrouve la simplicité et la bonne foi qui distinguaient nos pères (l'orthographe du texte a été conservée).

#### *Etat des Pertes subies par Badel Jean-Pierre.*

feu François ; il est Garçon et a sa Mère et sa Sœur demeurant avec lui ; C'est dans sa Maison que l'on presume que le feu a pris.

	Florins	Sols
Une petite Maison, portion de Grange et Ecurie Taxé . . . . .	800	
9 Chemises, 9 paires de Bas, 3 Tabliers et 6 Coiffes (duvet de plumes se pliant sous les draps) . . . . .	45	
Une garderobe de sapin à deux portes . . . . .	20	
5 Chemises d'homme et 9 paires de Bas . . . . .	40	
2 quarterons de Poids, 2 quarterons de Lentilles, un quarteron de Grux, 5 coupes de Mècle et un quarteron de Blé (mècle ou mteil) . . . . .	91	
25 Gerbes grosse Paille, 12 de petites et 4 quintaux de foin . . . . .	66	6
4 Livres de suif, 8 Livres de fromage, 12 Tommes et un pot d'huile . . . . .	26	
Un Lard, un Jambon et autre salé . . . . .	30	
3 Rouets et plusieurs autres petits Meubles . . . . .	35	
	Florins	6

*Etat des pertes subies par Cathélaz François ; il a 5 enfants tous gagnants leur vie et sa femme. Il a quelques fonds et des dettes.*

	Florins	Sols
Une Maison, Grange et Ecurie taxé . . . . .	2200	
Un char et le derrière d'un autre . . . . .	80	
20 pièces de Marin en Tas devant sa Maison (marin pièce de bois équerre). . . . .	100	
Quatre Milliers d'Echallats . . . . .	75	
4 douzaines de Planches à 12 florins la Douz. . . . .	48	
12 Chemises d'Homme et de femme . . . . .	60	
6 Draps de Lict presque neufs . . . . .	45	
2 Couvertures de Laines bonnes . . . . .	30	
2 Garderobes de sapin à deux portes . . . . .	30	
Un Rouet presque neuf. . . . .	10	
Une Veste de Ratine . . . . .	15	
Une Froche de Triège bleu (espèce de manteau) . . . . .	7	6
2 paires Culottes, l'une de Peau et l'autre de Ratine . . . . .	15	
6 paires de Bas de Laine et Cotton. . . . .	18	
Un Mouchoir de soye pour le Col . . . . .	7	6
Un habit et veste de Drap gris blanc presque neuf. . . . .	50	
3 paires de souliers d'homme l'une presque neuf . . . . .	10	
Quatre Jupes de Milaine . . . . .	30	
Une paire de souliers de femme neufs . . . . .	5	
Trois Tabliers de Cottonne . . . . .	15	
Un Fuzil de Guerre avec Giberne et Ceinturon. . . . .	50	
Environ 12 quintaux de foin et de paille . . . . .	60	
La Courtine a été endommagée et le fumier à l'Ecurie, perte 3 Chars à 10 fl. . . . .	30	
4 Coupes de Bled mesure de Nyon à 24 batz . . . . .	96	
4 Coupes de Mècle à 11 batz . . . . .	44	
La moitié d'un Cochon à la Cheminée . . . . .	50	
15 livres de Beurre fondu à 5 batz . . . . .	48	9
20 livres de fromage gras à 4 batz . . . . .	20	
Un Rattelier à 2 Buffets neuf. . . . .	15	
Quelques outils de Charron et petits meubles. . . . .	45	
	Florins	9

### TRADUCTION DE L'ARRÊT DE LL. EE.

*Du 4<sup>e</sup> Juin 1788.*

Nous l'Advoier et Conseil de la Ville de Berne, Notre salutation premise, Très Noble Cher et Féal Baillif.

L'Etat pitoyable auquel ont été réduits les Habitants du village de Longirod, par l'Incendie arrivé en ce Lieu, le 14<sup>e</sup> May passé, vû que 35 Batiments ont été réduits en Cendre et que le Dommage a été Taxé 141,223 florins 5 sols 3 deniers. Nous a vivement touché ; Pénétré de Compassion, Nous avons arrêté à cet Egard, que l'on fasse parvenir à Ceux et à un Chacun de Ceux, qui avec leurs Mobiliers ont perdu en même temps leurs Bâtiments, la double Gratification Consistant en 2 sacs de Messel et 20 florins en Argent. La simple Gratification doit être payée à Ceux qui n'ont point perdu de Maison mais seulement leurs Effets. En outre Nous leur accordons à Tous pour les soulager plus efficacement la Levée d'une Collecte volontaire dans tout le Pays de Vaud, soit qu'elle se fasse dans les Eglises ou selon les usages regus à cet Egard, Ce dont nous vous avons voulu aviser, avec ordre de remettre aux Incendiés les Gratifications en Messel et Argent Comme cy dessus est mentionné, de Nous les porter en Compte, de faire lever la Collecte dans votre Bailliage suivant les usages, et de la distribuer en son temps avec les autres Collectes qui doivent vous être envoyées par nos Bailliifs du Pays de Vaud aux sus dits Incendiés à raison de la perte que Chacun d'eux a souffert ; finalement de Nous aviser à qu'elle somme monteront les Collectes.

A l'occasion de cette Incendie les soins et l'activité distinguée du Chatelain Boinod ont excité notre grand contentement, Vous lui temoignerés le plaisir que Nous en avons.

En même tems il nous fut agréable d'apprendre la très louable manière dont le Pasteur Venguer de Longirod a prouvé sa bienfaisance envers les Incendiés en Consideration d'Icelle Vous payerés au Pasteur Venguer pour lui témoigner la grande satisfaction que nous en avons eu. Cent Ecus blances.

Pour ce qui regarde la Cession des Lauds que l'on pouvait devoir, et la Levée d'une Collecte volontaire dans notre Capitale, Nous avons remis cette affaire à Nos Seigneurs du Deux Cent, dont la Décision vous parviendra en son tems. Dieu avec vous.

Donné le 4<sup>e</sup> Juin 1788.

(A suivre.)

**Pour bouillir les pommes de terre.** — Une brave paysanne à sa fille qui vient d'être promue docteur ès-sciences physiques et naturelles :

— Et t'a-t-on aussi appris à bouillir les pommes de terre ?

— Mais rien de plus aisément, maman : on immerge les tubercules du *solanum tuberosum* dans de l'eau qu'on porte, par une combustion adhéquate, à une température de 100° centigrades et on les y laisse jusqu'à ce que cette eau, pénétrant les molécules de leur tissu cellulaire, en fasse sourdure le principe féculent et rende cet hydrate carboné propre à la nutrition.

**A quoi bon !** — A quoi bon rappeler chaque semaine à de nombreux fidèles, qui n'attendent pas notre signal, les spectacles du *Kursaal* ? La meilleure réclame est la foule qui, tous les soirs à 11 h., noircit la rue Mauborget et dont les éclats de rire et les exclamations élogieuses appellent aux fenêtres tous les gens du quartier, même ceux dont Morphée a déjà fait sa proie, même les rédacteurs de la *Tribune*, qui font trêve, un moment, à le flûte du dernier coup de feu.

Demain dimanche, matinée. Programme toujours nouveau.

### La boisson des enfants.

Toute personne qui a à cœur la santé et l'heureux développement de ses enfants doit veiller strictement à ce qu'on ne leur donne pas de café ordinaire, parce que, d'après l'opinion des médecins, il est nuisible à l'organisme des enfants. Pour eux, le café de malt Kathreiner, qui exerce précisément sur l'organisme délicat des enfants la plus bienfaisante influence, est une boisson particulièrement salutaire que beaucoup de médecins recommandent. L'expérience nous apprend que le café de malt Kathreiner, cuit avec du lait, forme, déjà même après une habitude de quelques jours, la boisson préférée des enfants, qui contribue beaucoup à leur développement.

**Rédaction :** Julien MONNET et Victor FAVRAT

*Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.*

*Ami FATIO, successeur.*